



CC Neste Baronnies (Siren : 246500508)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	La Barthe-de-Neste
Arrondissement	Bagnères-de-Bigorre
Département	Hautes-Pyrénées
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	20/12/1994
Date d'effet	20/12/1994

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Maurice LOUDET

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	65250 LA-BARTHE-DE-NESTE
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	5 466
Densité moyenne	34,20

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 15

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
65	Avezac-Prat-Lahitte (216500546)	575
65	Bazus-Neste (216500769)	48
65	Capvern (216501270)	1 318
65	Escala (216501593)	408
65	Esparrros (216501650)	170
65	Gazave (216501908)	73
65	Hèches (216502187)	630
65	Izaux (216502310)	195
65	La Barthe-de-Neste (216500694)	1 197
65	Labastide (216502393)	169
65	Laborde (216502419)	100
65	Lortet (216502799)	221
65	Mazouau (216503094)	16
65	Montoussé (216503227)	239
65	Saint-Arroman (216503854)	107

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 8

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assainissement non collectif</li> <li>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>création d'aires de collectes sélectives pour les déchets non pris en compte dans les circuits de ramassage d'ordures ménagères - création de décharges contrôlées pour matériaux inertes.</i></li> </ul>
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>création de zones d'activités économiques ou artisanales participation à l'évolution du bassin d'emploi de Lannemezan</i></li> <li>- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>développement du tourisme culturel, sportif et de loisirs (Gouffre d'Esparrros, Grottes de Lortet). équipement des falaises d'escalade - développement des structures d'accueil touristique (hébergements, syndicats d'initiative). valorisation du patrimoine architectural. promotion, communication et commercialisation des projets valorisation des produits locaux et agricoles.</i></li> </ul>

Aménagement de l'espace
- Schéma de secteur <i>mise en oeuvre du schéma directeur défini en 1992 - mise en oeuvre du schéma directeur de jalonnement (signalisation) - toute étude ou planning susceptible de faire évaluer la communauté de communes vers un développement ultérieur</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Création, aménagement et entretien des voies communales figurant au tableau de classement des voies communales de chaque commune selon 3 catégories définies par délibération du conseil communautaire du 11 octobre 2007 (les voies ayant le caractère de rues, les voies hors agglomération, voies ayant le caractère de chemins, impasses ou ruelles.</i>
Logement et habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>réalisation de l'OPAH</i>
Autres
- Autres <i>Entretien du patrimoine communal : mise à disposition du personnel et du matériel d'entretien. Délégation de maîtrise d'ouvrage de tout projet que voudra bien lui soumettre une ou plusieurs communes membres. Le conseil de communauté décidera de les mettre en oeuvre selon les dispositions prévues à l'article L 167-3 du code des communes</i>

### Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
65	Syndicat mixte PLATEAU de LANNEMEZAN ET VALLEES NESTE BAROUSSE (256502030)	SM fermé	22 911
65	Syndicat Mixte du Pays des Nestes (256502402)	SM fermé	627
65	Syndicat mixte de collecte et de traitement du plateau de Lannemezan, des Nestes et Coteau (256502311)	SM fermé	13 716

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)